

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2017

Personnes présentes

- Thaïs Eggenschwiler-Présidente de l'Association
- Yannick Schembari-Vice-Président de l'Association
- Georges Schembari
- Gaëtan Schembari
- Tonina Eggenschwiler
- Quentin Maire
- Stéphane Steiner-Vérificateur de compte
- Adrien Maire-Vérificateur de compte

Personnes excusées :

- Mélanie Mühlheim-Trésorière
- Stéphane Schornoz-Secrétaire

Tous les autres membres étaient absents.

Toutes les décisions ont été faites au vote à main levée.

1. Accueil, remerciements et ordre du jour

Remerciements aux deux vérificateurs de compte, Stéphane Steiner et Adrien Maire. Nous remercions aussi Quentin Maire pour nous avoir souvent aidé dans la correction de texte ou d'articles du site internet. Nous remercions aussi Tonina Eggenschwiler pour nous avoir dessiné le logo ainsi que George Schembari pour ses permanences au magasin gratuit dans les locaux de l'Amar. Finalement, un remerciement pour tous nos membres et toutes les personnes nous ayant apporté leur soutien.

Présentation de l'ordre du jour.

2. Procès-verbal 2016

L'ensemble des personnes présentes à l'Assemblée générale adopte et valide le PV de l'AG 2016.

3. Rapport d'activité 2016

Explications de nos différents projets réalisés ainsi que leur suivi jusqu'à ce jour. Nous avons évoqué les projets liés au Togo ainsi que ceux en Suisse. Pour le Togo, nous avons expliqué l'évolution de nos partenariats ainsi que nos nouvelles idées et conceptions de nos projets. Nous avons également expliqué notre collaboration avec l'Association L'AMAR pour le magasin gratuit.

4. Rapport financier 2016

Nous avons exposé notre tableau des comptes et expliqué les frais de l'Association durant l'année 2016.

Ensuite les vérificateurs de comptes ont présenté leur compte rendu de leur examen des comptes de l'Association. Le bilan fut positif.

Suite à leur exposition l'Assemblée générale a voté et adopté les comptes de l'Association.

5. Perspectives des activités ainsi que les budgets 2017

Togo :

Nous évoquons la semaine en avril dernier, au Togo. Cette semaine nous a permis (à Thaïs et Yannick) de revoir nos partenaires, de discuter avec eux de leurs besoins et de nos nouvelles idées.

Nous avons dans l'idée d'acheter un terrain, mais nous avons rencontré certaines difficultés qui n'ont pas permis la finalisation de ce projet. Ce terrain serait utile pour créer un centre des loisirs/bibliothèque pour les enfants du village d'Agome-yoh. Ce centre serait géré par nos partenaires Jean-Jacques et Vasco.

Nous sommes actuellement en contact avec un notaire sur place pour nous aider dans la clarification des papiers d'un terrain. Selon la difficulté d'acheter un terrain nous pourrions rénover un bâtiment à Agome-yoh pour disposer d'un lieu de vie.

Après discussions avec nos partenaires, nous avons décidé que si acceptation lors des changements de statuts, nous enverrions de l'argent et limiteront les envois de matériel. En effet ceux-ci ne correspondent pas toujours aux besoins instantanés de nos partenaires.

Souleymane :

Geroges explique comment il a intégré un jeune requérant au fc hauterive. Le 12 Juin, Souleymane a été emmené par la police au centre de détention de Favra. Geroges et Yannick sont allés lui rendre visite la semaine passée. Souleymane a très peur d'être renvoyé en Italie. Nous essayons de trouver des solutions pour l'aider et lui expliquons au mieux la procédure de décision. Souleymane va être renvoyé car c'est un cas DUBLIN.

Exposition de St-aubin :

Nous expliquons le projet de soutien réalisé par des élèves de St-Aubin en faveur de l'orphelinat Le Sinaï. Les élèves ont du choisir une association à soutenir dans le cadre de leur projet scolaire « La solidarité ». Ils ont créé des œuvres en papier maché pour créer une exposition afin de récolter des fonds pour l'orphelinat. Durant la soirée de soutien, les élèves avaient créé une cagnotte pour laisser les gens faire don de ce qu'ils voulaient. L'Association Machu piccu ont soutenus également cet événement en organisant un stand de nourritures et de boissons. Les enfants ont réalisé un travail incroyable. ils étaient très fiers de leurs œuvres et d'avoir pu aider les enfants défavorisés du Togo. Cet événement nous a permis de récolter la somme de 970.- pour l'orphelinat Le Sinaï. Notre souhait et celui des élèves est de créer un petit échange entre eux et l'orphelinat. Nous allons donc transmettre les photos et vidéos de la soirée de soutien au Togo et essayer de pouvoir avoir une vidéo et/ou des photos des enfants de l'orphelinat pour qu'on puisse les montrer aux élèves.

En bref :

Pour la suite de l'année 2017, nous allons envoyer de l'argent à nos partenaires du Togo, continuer notre collaboration avec l'Amar ainsi que créer un relation de partenariat avec les élèves de St-Aubin et les enfants du Sinaï. Nous discuterons avec l'orphelinat afin de savoir ce qu'ils désirent faire du don reçu. Nous verrons s'il est possible de créer ce lieu de vie pour le village d'Agome-yoh. Nous espérons que la suite de la procédure de Souleymane se déroulera bien et essayerons de l'aider comme on peut.

6. Démissions et éléction du nouveau comité ainsi que des vérificateurs de compte

Tous les membres du comité démissionnent.

Thaïs Eggenschwiler se propose pour le poste de Présidente et de secrétaire et l'Assemblée accepte.

Yannick Schembari se propose pour le poste de Vice-Président et de secrétaire et l'Assemblée accepte.

Mélanie Mühlheim et Stéphane Schornoz ne souhaitent plus participer au comité de l'Association.

George Schembari se propose pour le poste de Trésorier et l'Assemblée accepte.

Yannick et Thaïs prévoient de partir en voyage quelques mois durant l'année 2018. George sera utile pour gérer la paperasse de l'Association lors de notre absence. De plus, il y aura peut-être une secrétaire du fc hauterive qui pourrait nous aider.

Adrien Maire et Gaëtan Schembari sont nommés pour être vérificateur des comptes 2017. Stéphane Steiner sera suppléant, c'est-à-dire qu'il sera là pour remplacer en cas d'absence d'un des vérificateurs de comptes.

Les vérificateurs de comptes peuvent être des membres de l'Association excepté les membres faisant partie du comité.

Le comité de l'Association se constituera de :

- Thaïs Eggenschwiler en tant que présidente et Secrétaire
- Yannick Schembari en tant que Vice-président et Secrétaire
- Georges Schembari en tant que Trésorier

Thaïs et Yannick se partageront les tâches du secrétariat.

7. Propositions de changement de statuts.

Nous avons changé des statuts qui vont être nommés ci joint. L'Assemblée a voté et donné son accord pour chaque proposition de changement.

L'article 3 : Buts / L'article 13 : Le Comité /L'article 14 : Les compétences /L'article 18 : Dissolution

Hauterive, le 03 juillet 2017

Thaïs Eggenschwiler

Présidente et secrétaire de l'Association

Yannick Schembari

Vice-président et secrétaire de l'Association

George Schembari

Trésorier de l'Association